

PROCÈS-VERBAL DE LA 160^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURS DE L'UQTR (SPPUQTR)

Tenue le jeudi 30 septembre 2021 à 13 h 30
Plateforme Zoom
(PVAG160-30-09-2021)

PRÉSENCES : 79 professeur.e.s ont participé à l'assemblée générale.
158 professeur.e.s se sont prévalu.e.s de leur droit de vote en ligne.

La professeure Lyne Cloutier, secrétaire du Syndicat, préside la réunion et
François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

AG160-30-09-2021-00 **Projet d'ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 159^e assemblée générale
5. Affaires budgétaires
 1. États financiers de l'année 2020-2021 (dépôt)
 2. Choix de l'auditeur pour l'année 2021-2022 (vote)
6. Plan d'action syndical 2021-2022 (dépôt)
7. Département des sciences de l'éducation
8. Élection au comité exécutif du SPPUQTR
 1. Secrétariat
9. Affaires nouvelles
10. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
11. Résultat de l'élection
12. Clôture de l'assemblée

AG160-30-09-2021-01 **Ouverture de l'assemblée**

Le président du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeur.e.s. Il rappelle quelques règles à suivre pour assurer le bon déroulement de cette assemblée sur la plateforme Zoom.

AG160-30-09-2021-02 **Vérification du quorum**

Le président du SPPUQTR confirme l'atteinte du quorum prévu aux Statuts (art. 12.4), soit 10 % des membres du Syndicat (45 professeur.e.s membres sont requis pour le quorum), et proclame le début de l'assemblée. Le nombre total de membres est de 453.

Le président explique qu'en respect de nos Statuts (art. 12.1.d), la secrétaire du Syndicat assume la présidence de l'assemblée.

AG160-30-09-2021-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée attire l'attention des professeur.e.s sur le projet d'ordre du jour acheminé dans les délais règlementaires.

- CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 160^e assemblée générale ;
- CONSIDÉRANT que les membres ont reçu l'avis de convocation selon les délais prescrit à l'article 12.2.1 c) des Statuts du Syndicat;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;
- CONSIDÉRANT la recommandation du conseil syndical ;

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par la professeure Virginie Blanchette, du Département des sciences de l'activité physique, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 160^e assemblée générale du SPPUQTR du 30 septembre 2021.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG160-30-09-2021-04 Lecture et adoption de procès-verbal de la 159^e assemblée générale

La présidence d'assemblée invite les membres à faire part de leurs commentaires sur le procès-verbal de la 159^e assemblée générale tenue le 25 mars 2021.

- CONSIDÉRANT le procès-verbal de la 159^e assemblée générale du Syndicat ;
- CONSIDÉRANT que les membres ont reçu le projet de procès-verbal selon les délais prescrit à l'article 12.2.1 c) des Statuts du Syndicat ;
- CONSIDÉRANT l'avis des membres ;

Sur proposition du professeur Denis Leroux, du Département des sciences de l'environnement, appuyée par la professeure Danica Brousseau, du Département de chiropratique, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 159^e assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tenue le 25 mars 2021.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG160-30-09-2021-05 Affaires budgétaires

La présidence d'assemblée invite le trésorier du Syndicat à présenter le point.

1- États financiers de l'année 2020-2021

Le trésorier présente le rapport financier. Il précise que le comité exécutif a déjà adopté ledit rapport et qu'il s'agit d'un dépôt à l'assemblée générale.

CONSIDÉRANT les Statuts du Syndicat ;
CONSIDÉRANT le dépôt des états financiers 2020-2021 ;
CONSIDÉRANT les explications du trésorier ;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;
CONSIDÉRANT la recommandation du conseil syndical ;

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par le professeur Andrea Bertolo, du Département des sciences de l'environnement, il est résolu de prendre acte des états financiers 2020-2021 du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tels que préparés par le trésorier et la professionnelle du SPPUQTR et audités par le cabinet MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l.

2- Choix de l'auditeur pour l'année 2021-2022

Le trésorier explique que le cabinet Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières a été racheté par le cabinet MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. Le cabinet termine une quatrième année d'audition pour le Syndicat. Il rappelle que la procédure prévoit un minimum de trois ans et un maximum de cinq ans pour les auditeurs. Après cette période, le Syndicat choisit un autre cabinet comptable de la région qui accueille des stagiaires de l'UQTR. Le conseil syndical recommande, considérant la qualité du travail réalisé, de proposer à l'assemblée générale de nommer le cabinet MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières comme auditeur des comptes du Syndicat pour une cinquième et dernière année.

CONSIDÉRANT les Statuts et les règlements du Syndicat ;
CONSIDÉRANT le mode de sélection des firmes d'audit ;
CONSIDÉRANT le rachat de Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières par le cabinet MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. ;
CONSIDÉRANT la résolution du conseil syndical CS342-20-05-2021-08 prenant acte du rachat ;
CONSIDÉRANT les explications du trésorier ;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;
CONSIDÉRANT la recommandation du conseil syndical ;

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par la professeure Josée LaFrance, du Département de sage-femme, il est résolu de désigner le cabinet MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. afin d'auditer les états financiers du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR pour l'année 2021-2022 (cinquième et dernière année).

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG160-30-09-2021-06 Plan d'action syndical 2021-2022

La présidence d'assemblée invite le président du Syndicat à présenter le plan d'action syndical 2021-2022, tout en signalant qu'il s'agit d'un dépôt.

Action prioritaire

- Préparer la négociation de la convention collective 2022
 - Analyser l'information recueillie à partir de la tournée départementale

- Consulter les professeur.e.s via un ou plusieurs sondages
- Tenir une série de rencontres thématiques
- Poursuivre les travaux des comités de réflexion (stages, LAC, formation à distance, programmes court, direction départementale)
- Procéder à une analyse critique de la convention 2018-2022

Actions à poursuivre

- Valoriser la saine gouvernance
 - Valoriser le rôle des directions de départements, de programme, de clinique et de centre et institut de recherche
 - Mobiliser les professeur.e.s et favoriser leur implication dans les comités et les instances de l'UQTR
 - Soutenir les professeur.e.s provenant de programmes ou de départements sans direction
- Favoriser une relève au comité exécutif

Relations de travail

- Négocier la reconnaissance de la gestion des stages dans la tâche des professeur.e.s
- Négocier les reconnaissances de tâches atypiques pour les stages
- Négocier les heures de laboratoire d'apprentissage clinique (LAC)
- Négocier une politique de la formation à distance
- Négocier le calcul de tâche professorale au retour d'un long congé
- Doter le Syndicat d'un protocole d'accompagnement des professeur.e.s permettant de baliser ses interventions dans les cas de harcèlement au travail, de discrimination et d'incivilité touchant ses membres

Affaires universitaires

- Organiser des rencontres préparatoires aux réunions du conseil d'administration et de la commission des études de l'UQTR et expédier aux délégué.e.s et aux directions de département l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration et de la commission des études de l'UQTR
- Outiller et encourager les professeur.e.s dans leur cheminement de carrière
- Étudier la reconnaissance de la gestion des stages dans la tâche des professeur.e.s
- Étudier les reconnaissances de tâches atypiques pour les stages
- Définir les heures de laboratoire d'apprentissage clinique (LAC)
- Étudier les problématiques liées à la formation à distance
- Faire le point sur les programmes courts

Services à la collectivité

- Intégrer les nouveaux et nouvelles professeur.e.s
- Poursuivre la promotion des professeur.e.s qui se démarquent au cours de l'année (reconnaissance et engagement)
- Offrir une série de dîners-conférences sur des sujets d'actualité

- Organiser avec le Comité *ad hoc* du 50^e les festivités en lien avec le 50^e anniversaire du Syndicat
- Procéder à une mise à jour de la liste des écoles secondaires pour l'octroi de bourses à leurs élèves
- Documenter les différentes marches à suivre pour les activités du CSC

Secrétariat

- Superviser le déploiement des outils de communication
 - Animer le site Internet
 - Développer le livrable du bulletin d'information *L'Œil ouvert*
 - Stimuler la réflexion et animer des débats sur la vie universitaire
- Doter le Syndicat d'une règle pour l'adoption des lettres d'entente
- Doter le Syndicat d'une règle sur les décisions huis clos du comité exécutif
- Stimuler la réflexion sur le rôle et les responsabilités des délégué.e.s du conseil syndical
- Organiser un comité de soutien et de communication pour la négociation de la convention collective 2022
- Promotion 2021
 - Revoir les critères, méthodes et modalités de promotion des professeur.e.s
 - Animer une rencontre visant la préparation d'un dossier de promotion

Trésorerie

- Superviser l'intégration progressive des placements socialement responsables au Fonds de défense professionnel
- Analyser le budget de l'UQTR
- Procéder à une étude comparative de la rémunération des professeur.e.s

Représentation

- Poursuivre les activités de l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR
- Maintenir l'implication du Syndicat au sein des organismes de représentation nationale des professeurs d'université
- Maintenir l'implication du Syndicat au sein du Comité sur le financement et la gouvernance des universités de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) et au CLIUQ
- Participer au Forum des partenaires
- Participer au Comité multisyndical de santé et sécurité au travail
- Favoriser et développer des collaborations avec l'AGE UQTR

À la fin de la présentation, la présidence d'assemblée invite les membres à adresser leurs questions aux membres du comité exécutif.

AG160-30-09-2021-07 Département des sciences de l'éducation

La présidence d'assemblée invite la professeure Sivane Hirsch, du Département des sciences de l'éducation, à présenter le point.

La professeure Hirsch présente le projet pilote concernant une codirection au Département des sciences de l'éducation.

La professeure Hirsch soumet la proposition suivante à l'assemblée :

- | | |
|-------------|---|
| CONSIDÉRANT | la lettre d'entente entre le syndicat et l'UQTR relative à la direction du département des sciences de l'éducation, signée le 19 et le 21 juillet 2021 ; |
| CONSIDÉRANT | la répartition des tâches que nous avons proposée dans le cadre de ce projet pilote à notre département (et présenté à l'assemblée générale) ; |
| CONSIDÉRANT | l'importance de bien nommer les rôles de l'équipe de direction pour assurer la transparence, d'une part, et le bon fonctionnement du département, d'autre part ; |
| CONSIDÉRANT | les enjeux liés à la codirection, à savoir l'interchangeabilité des codirectrices, leur élection comme équipe de direction et le partage des mêmes prérogatives ; |

Il est proposé que le comité exécutif soit mandaté pour négocier avec la direction de l'UQTR afin que le terme codirection soit inséré dans la lettre d'entente pour le projet pilote.

La proposition est appuyée par le professeur François Guillemette, du Département des sciences de l'éducation.

Le vote est demandé par le professeur François Guillemette, du Département des sciences de l'éducation.

La présidente d'assemblée indique que la proposition est recevable et qu'elle accepte la demande de vote. La présidente d'assemblée souhaite que les professeur.e.s puissent discuter de la proposition avant la tenue d'un vote. Le professeur François Guillemette accepte qu'une discussion précède le vote demandé.

La présidente d'assemblée accorde une période de 20 minutes, à laquelle s'ajoutera une période de 10 minutes supplémentaire pour discuter de la proposition.

Le président informe les membres de l'assemblée que le Syndicat a signé une lettre d'entente avec l'administration au mois de juillet 2021 pour convenir d'un projet pilote impliquant une équipe de direction composée d'une direction par intérim et d'un.e adjoint.e à la direction par intérim. Le projet pilote prend fin le 31 mai 2022. Le président poursuit en indiquant que les deux parties ont convenu d'une interprétation particulière afin de régler une problématique urgente portée à l'attention du Syndicat qui a voulu respecter l'esprit de la convention collective en vigueur. Le président conclut en soulignant que la prochaine négociation de la convention collective tiendra compte des résultats de ce projet-pilote.

Les membres discutent de la proposition et adressent leurs questions à l'assemblée.

À la fin du temps accordé pour la discussion, la présidente d'assemblée demande aux professeur.e.s s'ils et elles sont prêt.e.s à voter sur la proposition.

La présidente d'assemblée procède à la lecture de la proposition et annonce que le vote se fera par l'entremise de l'option « sondage » de Zoom. Le vote sera secret.

Pour : 18 (29 %)
Contre : 33 (53 %)
Abstention : 11 (18 %)

Après avoir constaté les résultats du vote secret, la présidence d'assemblée déclare la proposition rejetée à la majorité.

AG160-30-09-2021-08 Élection au comité exécutif du SPPUQTR

1- Secrétariat

Le président du Syndicat présente le point.

À l'assemblée générale du SPPUQTR du 25 mars 2021, aucune candidature n'avait été déposée pour le poste de Secrétaire au sein du comité exécutif. En respect de l'article 8.2 i des Statuts, le conseil syndical du 8 avril 2021 a élu la professeure Lyne Cloutier, Département des sciences infirmières, au poste de secrétaire du comité exécutif jusqu'à l'assemblée générale de septembre 2021.

Le président rappelle que les membres du comité de validation des scrutins ont déjà été désignés dans l'assemblée des professeur.e.s, mais que l'assemblée générale du Syndicat doit confirmer cette désignation.

Le président indique à nouveau le rôle de la présidence et de deux scrutatrices :

- Être présent.e à la fin de la période de scrutin :
Mardi 5 octobre 2021 à 17 h
Plateforme Zoom
- Valider le déroulement du scrutin
- Constater les résultats
- Informer l'ensemble des professeur.e.s des résultats

CONSIDÉRANT	la règle 17 régissant les modes de scrutins ;
CONSIDÉRANT	l'obligation de désigner un comité de validation comprenant une présidence et deux scrutateurs et scrutatrices pour la désignation des membres au comité exécutif du SPPUQTR ;
CONSIDÉRANT	la désignation des membres du comité de validation lors de l'Assemblée générale des professeur.e.s pour l'élection au conseil d'administration de l'UQTR ;

Sur motion dûment proposée par le professeur Denis Leroux, du Département des sciences de l'environnement, appuyée par la professeure Lyne Douville, du Département de psychoéducation, il est résolu de confirmer le professeur Christian Linard, du Département de chiropratique, à titre de présidence du comité de validation, et les professeures Mariane Gazaille, du Département des langues modernes et de traduction et Anne-Sophie Bally, du Département de lettres et communication sociale, à titre de scrutatrices.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

Le président rappelle le calendrier des appels de candidatures :

- 1^{er} septembre 2021 : Envoi du bulletin de mise en candidature
- 9 septembre 2021 : Rappel
- 16 septembre 2021 : Fin de la période de mise en candidature
- 17 septembre 2021 : Dévoilement de la candidature reçue

Le président indique qu'à la fermeture de la période de mise en candidature, le 17 septembre 2021, le secrétariat syndical avait reçu la candidature suivante :

Professeure **Lyne Cloutier**, Département des sciences infirmières
Candidature appuyée par le professeur Marc André Bernier, Département de lettres et communication sociale.

Durée du mandat sollicité : 1 an (jusqu'au 30 avril 2022)

Le président invite la candidate à signaler à l'assemblée les motivations qui l'amènent à solliciter un poste au comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR.

À la fin de la présentation, le président remercie la candidate et il invite les membres à poser leurs questions.

Le président rappelle que la période du scrutin électronique se déroulera à compter de 17h aujourd'hui jusqu'au mardi 5 octobre 2021 à 17h et qu'il s'agit d'un vote électronique comme le prévoit la règle *17 régissant les modes de scrutins*. Les membres recevront un courriel les invitant à se prononcer avant la fin de la période de scrutin.

AG160-30-09-2021-09 Affaires nouvelles

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

AG160-30-09-2021-10 Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin

La présidence d'assemblée rappelle qu'en raison de la règle *17 régissant les modes de scrutins*, la constatation des résultats aura lieu le mardi 5 octobre à compter de 17h.

La présidence d'assemblée fait la lecture de la résolution sur l'ajournement de l'assemblée jusqu'au dévoilement des résultats du scrutin.

CONSIDÉRANT les Statuts du SPPUQTR ;
 CONSIDÉRANT la règle 17 régissant les modes de scrutin ;
 CONSIDÉRANT la période de scrutin électronique du 30 septembre 2021 à 17 h jusqu'au mardi 5 octobre 2021 à 17 h ;
 CONSIDÉRANT le dévoilement des résultats du scrutin le 5 octobre 2021 à 17 h ;

Sur motion dûment proposée par le professeur Christian Linard, du Département de chiropratique, appuyée par la professeure Josée Lafrance, du Département de sage-femme, il est résolu d'ajourner l'assemblée générale du SPPUQTR du 30 septembre 2021 jusqu'au 5 octobre 2021 à 17 h.

La présidence d'assemblée indique que les résultats du scrutin seront intégrés au procès-verbal de cette assemblée générale.

AG160-30-09-2021-11 Résultat de l'élection

Le mardi 5 octobre 2021 à 17h, les membres du comité de validation, le professeur Christian Linard, du Département de chiropratique, à titre de président, et les professeures Mariane Gazaille, du Département des langues modernes et de traduction et Anne-Sophie Bally, du Département de lettres et communication sociale, à titre de scrutatrices, ont procédé à la constatation des résultats et annoncent que 158 professeur.e.s se sont prévalu.e.s de leur droit de vote.

Secrétaire

Professeure Lyne Cloutier, Département des sciences infirmières
 Pour : 80 % (127) – élue
 Contre : 15 % (23)
 Abstention : 5 % (8)

Selon la règle 17 régissant les modes de scrutins du Syndicat :

e. Le quorum pour les scrutins relevant de l'assemblée générale du Syndicat est de 25 % des membres du Syndicat.

Le taux de participation est de 35 %.

AG160-30-09-2021-12 Clôture de l'assemblée

Après la constatation des résultats le mardi 5 octobre 2021 à 17h, la séance est formellement close.

Présidence d'assemblée

Secrétaire

 Lyne Cloutier
 Secrétaire du Syndicat

 François Landry
 Conseiller aux affaires universitaires